

TABLEAU COMPARATIF DES EXPORTATIONS
DU CAMPHRE DE FORMOSE.

Années	Takao	Tamsui	Total
	En piculs	En piculs	En piculs
1877		13,176	13,176
1878	313	13,502	13,815
1879	86	11,048	11,111
1880		12,335	12,335
1881		9,316	9,316
1882	277	4,983	5,210
1883	213	3,086	3,299
1884	18	443	461
1885	"	3	3
1886	370	964	1,334
1887	236	2,520	2,756
1888	961	2,873	3,834
1889	595	3,581	4,176
1890	759	6,482	7,241

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 6 au 13 octobre 1896

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Dame Julienne Bourque vs. Olivier Poirier, fils de François.

St-Wenceslas.—Un lot de terre situé au rang d'Aston et désigné sous le No 229 avec bâtisses.

Vente le 6 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Dionne vs. Ephrem Houde.

St-Léon et Louiseville.—1o Une portion de terre à bois située à St-Léon, concession de l'Isle contenant 30 arpents en superficie et désignée sous le No 267 2o Une terre située à Louiseville concession du Brûlé désignée sous les Nos 939 et 940.

Vente le 10 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église St-Léon pour le No 1 et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église de Louiseville pour le No 2.

DISTRICT D'ARTHBASKA

Louis Gajetan Lambe vs. Adolphe Pepin.

St Rosaire de Bulstrode.—Les droits sur le quart est du lot No 3 du 6e rang et désigné maintenant sous le No 291.

Vente le 6 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Elwin J. Esty et al vs. Daniel C. Gage.

Notre Dame de Bonsecours de Stukely.—Un morceau de terre situé au 2e rang et désigné sous le No 237, contenant 50 acres en superficie.

Vente le 10 octobre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Stanislas Picard vs. Pitre Potvin, fils, et Emile Potvin.

St Gédéon.—1o Le lot de terre 18c du 10e rang contenant 10 acres en superficie avec moulin à scie et autres bâtisses et moyennant certaines réserves. 2o Le lot No 30a du 2e rang contenant 100 acres en superficie.

Vente le 12 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Dame Emilie Pelletier, épouse de Hormidas Pelletier vs. Paul Pelletier fils d'Honoré.

Notre-Dame du Lac.—Une terre située au 1er rang étant partie sud du lot No 4 contenant 39 arpents en superficie avec bâtisses.

Vente le 9 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE

Philius Desormeaux vs. Isaac Zotique Ouellette.

St-Agathe des Monts.—Un emplacement situé au 4e rang formant partie du No 53 avec bâtisses.

Vente le 9 octobre à 4 h. p. m., à la porte de l'église catholique.

Amable Bernard vs. Edouard Ladouceur et al

St-Philippe d'Argenteuil.—Un morceau de terre situé canton Chatham et formant partie du lot 315 avec bâtisses.

Vente le 12 oct., à 11 h. a. m., à la porte de l'église catholique du village.

Ferdinand Beauchamp vs. Ovide Desjardins.

St Jérôme et Ste Anne des Plaines.—1o Une terre située Côte Ste Marguerite à St Jérôme et désignée sous le No 18. 2o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 24 avec bâtisses. 3o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 20 avec bâtisses. 4o La moitié d'une terre à bois désignée sous le No 451 de Ste Anne des Plaines.

Vente le 10 octobre, à 10 h. a. m., pour les premier, second et troisième, à la porte de l'église St Jérôme, et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église de Ste Anne des Plaines pour le 4ème immeuble.

B. L. & I. Vipond vs. A. Bell & Cie.

St Faustin, Ste Agathe des Monts et St Jérôme.—Un terrain situé à St Faustin contenant 20 arpents en superficie avec moulin à scie et autres bâtisses. 2o Un autre terrain situé au 5ème rang et désigné sous le No 10, contenant 100 arpents en superficie. 3o Un autre ter-

rain situé au 5ème rang et désigné sous le No 11, contenant 100 acres en superficie. 4o Un autre terrain situé au même lieu et désigné sous le No 14. 5o Un autre terrain situé au même lieu et désigné sous le No 22, contenant 100 acres en superficie. 6o Un autre terrain situé au même lieu étant partie des Nos 22 et 23 du 6ème rang. 7o Un autre terrain situé au 5ème rang et désigné sous le No 7, comprenant 100 acres en superficie. 8o Un terrain situé au même lieu, désigné sous le No 8 et comprenant 100 acres. 9o Un terrain situé au même lieu et désigné sous le No 9 contenant 100 acres. 10o Un terrain situé à St-Agathe des Monts, désigné sous le No 9 du 1er rang contenant 20,000 pieds en superficie avec pouvoir d'eau et digue. 11o Un autre terrain situé au même endroit et désigné sous les Nos 12-55 et 56 du 4ème rang contenant 10,460 pieds en superficie. 12o Un terrain situé à Shawbridge et étant partie du No 355 contenant 15,000 pieds en superficie.

Vente le 9 oct., à 8 h. a. m., à la porte de l'église catholique de St-Faustin pour les immeubles en 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e lieu le même jour à 3 h. p. m. à la porte de l'église de St-Agathe des Monts pour les immeubles en 10ème et 11ème lieu et le 10 octobre à 9 h. a. m. à la porte de l'église St-Jérôme pour l'immeuble en 12ème lieu.

La nécessité est une grande éducatrice, et en voici une nouvelle preuve. Les rats des îles Sorlingues sont abondants même dans les flots inhabités et déserts où il n'y a que des mousses, des fougères rabougries, quelques herbes; il a bien fallu pourtant trouver à vivre, et la faim a créé des rats pêcheurs. Un habitant des Sorlingues, voulant savoir comment ces animaux pouvaient s'alimenter, a creusé dans des terriers de rats établis sur les dunes. Il y a découvert des provisions alimentaires tout à fait inattendues sous la forme de crabes qui étaient mis en réserve sur des lits d'algues humides: c'est que ces crabes demeurent bel et bien vivants dans leur prison. Ce sont les rats qui ont été les pêcheurs au bord de la mer, à marée basse; ils rapportent leurs pensionnaires au terrier, mais pour les empêcher de s'enfuir, les pêcheurs leur coupent les pattes tout près du corps: cela bien entendu, n'empêche pas les crabes de se porter parfaitement en attendant d'être mangés: on sait avec quelle facilité les crustacés supportent ces amputations les membres sectionnés repoussent même au bout d'un certain temps.

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . .

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction.

Demandez-le à votre épicer. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient

T. BLOUIN & Cie, EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

ASSORTIMENT
CHAUSSURES

NOTRE STOCK DE CHAUSSURES EST LE PLUS GRAND DE LA PROVINCE

Chaussures en Gros

Si vous désirez assortir votre stock de Chaussures, écrivez-moi.

J'ai tous les genres, toutes les qualités et tous les points constamment en main.

Chaussures Fines, Légères, Formes Nouvelles

Chaussures Fortes, Solides, Durables

Aussi toujours en main: Claques, Vernis, Lacets.

J. H. BEGIN, St-Roch, Québec